

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile

Le projet de loi de finances pour 2021 (PLFSS) ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile. Les aides à domicile ne sont pas prises en compte dans le calcul des dépenses de l'État. Les aides à domicile ne sont pas prises en compte dans le calcul des dépenses de l'État.

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile. Les aides à domicile ne sont pas prises en compte dans le calcul des dépenses de l'État. Les aides à domicile ne sont pas prises en compte dans le calcul des dépenses de l'État.

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile. Les aides à domicile ne sont pas prises en compte dans le calcul des dépenses de l'État. Les aides à domicile ne sont pas prises en compte dans le calcul des dépenses de l'État.

150 M€ à partir d'avril 2021: Le PLFSS ne prend pas la mesure des urgences pour le secteur de l'aide à domicile

26 janvier 2021

Si l'amendement voté par les députés dans le cadre du projet de budget 2021 de la Sécurité sociale (PLFSS) est un signal positif concernant les revendications salariales du...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://proximateservices45.org/actu-adessadomicileorg/150-meu-partir-davril-2021-le-plfss-ne-prend-pas-la-mesure-des-urgences-pour>

Liens

[1] <https://proximateservices45.org/actu-adessadomicileorg/150-meu-partir-davril-2021-le-plfss-ne-prend-pas-la-mesure-des-urgences-pour>